

# Droit social international

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V9LJSOP

## Présentation

---

Le cours de droit social international vise à donner aux étudiants les connaissances nécessaires pour assurer leur mobilité internationale ou celle des employés de leur entreprise, aussi bien dans leur rapport avec les pays d'accueil et les organismes de sécurité sociale que dans la relation employé-employeur. Cet enseignement tend également à informer les étudiants sur les principaux enjeux des migrations internationales comme la situation des demandeurs d'asile ou le régime spécifique des travailleurs détachés au sein de l'Union européenne

## Objectifs

---

Acquérir des connaissances en droit international, en particulier au sein de l'Union européenne

## Évaluation

---

Contrôle continu : partiel et/ou exposé/dossier à rendre individuellement ou en équipe

Contrôle dérogatoire : N/A

Contrôle de seconde chance: N/A

## Pré-requis nécessaires

---

Connaissances acquises lors des cours de droit de la licence LEA (ou équivalent)

## Compétences visées

---

Savoir apprécier, en qualité d'entrepreneur ou d'employé à l'international, les principales spécificités du droit social selon le pays

## Contact(s)

> **Vincent Chantebout**

Responsable pédagogique

[vchantebout@parisnanterre.fr](mailto:vchantebout@parisnanterre.fr)